

VOS PROJETS EN MILIEU RURAL

Programme LEADER

Vous avez un projet de développement sur le territoire saint-lois ?
Peut-être pouvez-vous bénéficier d'une aide européenne au titre du programme LEADER !

Le Programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) vise à soutenir des projets innovants et structurants dans les territoires ruraux. C'est un programme d'action du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), organe financier de la Politique Agricole Commune (PAC).

Votre projet pourrait s'inscrire dans une des priorités du saint-lois ?

développement d'une offre de services respectueuse de l'environnement
développement des filières économiques locales, dont l'agriculture
Soutien aux initiatives innovantes (transition énergétique et écologique, développement durable, économie circulaire)
soutien aux actions visant à diversifier l'offre touristique et culturelle
soutien aux projets de coopération territoriale



**RÉALISEZ
VOS PROJETS**
en milieu rural

GRÂCE AUX
FINANCEMENTS
EUROPÉENS

- TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- MOBILITÉS
- SERVICES DE PROXIMITÉ
- TOURISME ET CULTURE
- AGRICULTURE

Avant de démarrer votre projet, contactez notre équipe : leader@saint-lo-agglo.fr

Avant de vous lancer dans la démarche

Prenez contact avec l'animateur du groupe d'action locale saint-lois (structure chargée de la gestion du programme LEADER sur votre territoire)

[PRENDRE CONTACT PAR COURRIEL](#)

Les questions fréquentes

Qui peut bénéficier d'une aide LEADER ?

Une collectivité locale, une association, un établissement public, un syndicat mixte, une entreprise de moins de 10 salariés, une chambre consulaire, une coopérative, un exploitant agricole, une organisation professionnelle agricole, un artiste ou une compagnie artistique, un propriétaire foncier dans le cadre de la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel. Dans tous les cas, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Les fonds européens, c'est un peu loin de moi, est-ce que les dossiers de demande de subvention sont complexes à monter ?

Oui et non. Une demande d'aide auprès d'un fonds européen est une démarche qui demande du temps !

Le parcours de vie de votre dossier connaîtra plusieurs étapes. Il faut être prêt à rassembler un certain nombre de pièces tout au long du parcours, jusqu'au paiement final du solde de votre aide. Mais le service fonds européens de Saint-Lô agglo est là pour vous accompagner et vous faciliter les démarches.

En plus de vous aider au montage de votre dossier et de le présélectionner, il assure également l'interface avec la région, qui validera en dernier ressort le montant de l'aide attribuée.

Est-ce que je toucherai mon aide plus de deux ans après le dépôt de ma demande ?

Non. Les aides européennes ont la mauvaise réputation d'être très lentes à parvenir jusqu'à vous. Il peut se passer entre 6 et 18 mois avant que vous obteniez votre aide. Des contrôles peuvent notamment ralentir la procédure. Cependant, vous pouvez agir sur un aspect ! Celui de votre réactivité à monter votre demande d'aide au plus près des attentes de la région et à répondre à nos sollicitations éventuelles.

Cependant, nous attirons votre attention sur la nécessité d'avoir suffisamment de trésorerie pour déposer une demande d'aide européenne. Le délai de paiement du solde de votre demande étant incertain, il est crucial pour vous d'avoir anticipé le financement de votre projet par ailleurs.

Quel est le montant minimum d'une aide européenne ?

5 000 € c'est le montant plancher défini par le GAL saint-lois. En-deçà, les dossiers étant complexes à monter, nous estimons que cela n'est pas efficient.

Mon projet pourra-t-il être financé ?

Ça dépend de la nature de votre projet !

Si votre projet contribue à mettre en œuvre la stratégie de développement rural établie sur le saint-lois et qu'il est innovant, il a toutes les chances d'être aidé. Contactez l'animateur des fonds européens pour en savoir plus.



Ressources utiles

Je m'informe sur le programme LEADER en Normandie

[CONSULTER LE SITE RÉSEAU RURAL FRANÇAISE](#)

Pour une information complète des aides européennes accessibles en Normandie

[CONSULTER LE SITE EUROPE-EN-NORMANDIE](#)



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00